



« La justice pour exemple est un mauvais exemple de justice (...) Punir, cela doit servir au repentir, c'est permettre au condamné de découvrir, à travers la souffrance, le respect d'autrui et aussi préparer sa réinsertion sociale. »

Thierry Moreau, avocat de Michelle Martin, lors de son procès en 2004.

« JOURNEE DU SENS 2019 »

Chercher la « juste » articulation entre justice et pardon

Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs, aux équipes de direction,

Notre neuvième « Journée du Sens » approche à grands pas!
Elle se déroulera, comme annoncé, le **jeudi 14 mars 2019 à l'Orangerie de GPH**, à Gosselies (Faubourg de Bruxelles, 105). La Journée commence à **9h (accueil dès 8h30)** et se termine vers **16h**.

Comment défendre le vivre-ensemble, protéger les droits et les libertés de tous, amener la personne déviante à une prise de conscience responsable (le souci de la justice), sans l'enfermer dans ce qu'elle a fait, mais en lui offrant la possibilité de reconstruire un avenir autre (l'ouverture au pardon) ? A quelles conditions une sanction peut-elle être « humanisante » ? Cette question concerne l'ensemble de la société (le système carcéral et ses (dys)fonctionnements) et, singulièrement, le monde scolaire (à travers la problématique des sanctions, des exclusions temporaires et/ou définitives, de l'accompagnement et de la réintégration des élèves exclus...)



En matinée, **Thierry Moreau**, avocat au Barreau du Brabant Wallon, professeur extraordinaire à l'UCLouvain, directeur du CIDE (centre interdisciplinaire des droits de l'enfant) témoignera de son expérience de la prison et du risque récurrent de voir la justice restauratrice se muer en sanction déshumanisante. Maître Moreau s'est fait connaître en particulier en tant qu'avocat de Michelle Martin.

Il sera accompagné de **Philippe Landenne**, jésuite, aumônier de prison pendant 30 ans, formateur en justice restauratrice. Il a souhaité vivre un emprisonnement volontaire pour comprendre la prison « de l'intérieur » et il a écrit deux livres à partir de son expérience : Résister en prison (éd. Patiences, passions, passages) en mai 1999 et Peines en prison, l'addition cachée (Larcier Eds) en novembre 2008.



En deuxième partie de matinée, nous entendrons divers témoignages illustrant cette problématique en milieu scolaire. Quelques élèves de l'**IMCE d'Erquelinnes**, accompagnés de deux professeurs et d'un éducateur, viendront présenter le **conseil de citoyenneté** mis en place dans l'école depuis une dizaine d'années. Ce « conseil » met en avant l'écoute par les pairs et l'échange de paroles, pour responsabiliser plutôt que sanctionner l'élève qui n'aurait pas respecté les règles du vivre-ensemble établies par toute la communauté scolaire.

Ensuite deux anciennes directrices des diocèses de Bruxelles et BW, engagées bénévolement dans la **commission d'accompagnement CZI de Bruxelles**, viendront partager le fruit de leur **expérience auprès des élèves exclus et de leurs familles**.

Après le repas¹, Maître Moreau reprendra la parole, pour poursuivre la réflexion et répondre à nos questions.



Hervé Douchy, violoncelliste de talent, contribuera à la dimension méditative et ressourçante de la journée. Diplômé du Conservatoire royal de Bruxelles, il se spécialise en musique ancienne, après ses débuts au sein de l'orchestre de la RTBF. Membre fondateur de l'orchestre baroque Les Agréments, il contribue depuis à son développement au travers de nombreuses productions et enregistrements. Il enseigne la musique de chambre au Conservatoire royal de Mons ainsi que le violoncelle ancien au Conservatoire royal de Bruxelles.

Au nom de l'équipe porteuse et de l'équipe SeDESS, nous espérons vous retrouver nombreux pour ce temps de pause, en toute convivialité.

Paul Boland, Jean Gheur, Hélène Miot, Vincent Parotte, Jean-Claude Pierre, Cécile Piette, Catherine Rasson et Bernard Ghislain

PAF : 20 € à verser sur le compte BE24 7320 0712 8238
(Communication : Journée du Sens - Nom - Ecole)

¹ Orchestre par Hugues Hotton, Didier Baudoux et leur classe de 7e traiteur/organisateur de banquets et réceptions de l'Institut Notre-Dame de Fleurus